



Problème avec le trésor publique municipal.urgent

Par **soso06500**, le **03/12/2008** à **16:33**

bonjour.J'ai mon conjoint qui travaille pour une mairie,il est donc payé par le trésor publique municipal; ce mois ci il devait avoir 2000E de salaire,hors, il n'a eu que 1300E! le trésor publique municipal lui a prit 700E sans nous prévenir à l'avance on ne sait meme pas pourquoi on lui a prit ces 700E!!! est ce qu'ils ont le droit de faire une chose pareille? c-a-d se servir,comme ça, sans meme prévenir a l'avance la personne? si quelqu'un peut me répondre le plus vite possible afin qu'on puisse aller les voir en sachant quoi leur répondre car,à tout les coups ils vont nous dire qu'ils en ont tout à fait le droit!! mais je voudrais en etre sure! merci beaucoup d'avance

Par **Tisuisse**, le **03/12/2008** à **17:57**

Bonjour,

Parmis les hypothèses probables de retenues sur salaires il peut y avoir :

- des journées de grève,
- des journées d'absences pour maladie alors qu'il n'est pas titulaire,
- des impôts impayés,
- des PV routiers impayés,
- une pension alimentaire au profit d'une ex pour ses enfants,
- une dette de crédit impayée faisant l'objet d'un jugement,
- une erreur de leur part (homonymie, par exemple ou erreur de saisie informatique),

- etc.

Comme quoi, les raisons peuvent être nombreuses et variées. Les seuls qui puissent vous apporter une réponse sont les collègues du service de gestion du personnel. Contactez-les.